

**CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-MARIE-AUX-MINES**
Extrait du Registre des Délibérations

Nombre de membres élus au Conseil : 29 dont 29 sont encore en fonction. Séance du 21 Juillet 2025. Etaient présents à la séance sous la présidence de Mme Noëllie HESTIN, Maire : 14 membres, absents excusés ayant donné procuration : 10 membres, absents excusés : 5 membres, absent : 0 membre

POINT N° 522**MISE EN PLACE DE « L'ETE A LA PISCINE » ET GRATUITE POUR LES ENFANTS DE MOINS DE 8 ANS**
ACCOMPAGNES

Mme la Maire expose :

La piscine de Sainte-Marie-aux-Mines représente l'un des équipements les plus plébiscités de la commune par ses habitants.

Construite en 1903, la piscine municipale est un "morceau d'histoire". Son architecture, ses bassins, ses vitraux, sa fontaine sont uniques. Elle a fait l'objet récemment d'une importante opération de décoration intérieure avec la restauration de son vitrail et la réalisation de belles fresques murales grâce au personnel municipal. Le média TLVA lui a d'ailleurs consacré un reportage diffusé en juin 2025.

Pour accompagner cette transfiguration, la piscine va renouer cette année avec une de ses animations préférées, attendue de longue date par tous les habitants : l'ouverture de son espace vert à l'arrière sur les jours de beaux temps cet été.

Ainsi l'opération intitulé « l'été à la piscine » comportera :

1) Des animations d'été,

Les enfants et les jeunes pourront bénéficier, sous surveillance obligatoire d'un adulte responsable les accompagnant, de :

La mise en place de jeux d'enfants adaptés à différents âges (ex : jeux de balles, jeu quilles, cible avec balle scratch, filet de badminton et volley, cible avec balles scratch et autres...).

La mise en place de transats, fauteuils, toile d'ombrage pour petits et grands et des plantes décoratives prêtées par la ville de Nancy,

Le centre social et culturel proposera une animation 1 à 2 fois par semaine par beau temps suivant un programme qui sera actualisé en fonction des conditions météorologiques locales.

2) Exposition historique : le public pourra découvrir l'histoire de ce bel établissement de bain grâce au travers d'une exposition fournie par les services des archives.

3) Recueil des appréciations et idées : le public pourra faire part de ses appréciations et ses idées sur un carnet mis à disposition le temps de l'animation « L'été à la piscine ».

4) Gratuité pour les enfants de moins de 8 ans dès le lendemain du conseil municipal et jusqu'au 31 août 2025 :

Pour rappel, les enfants de - de 8 ans doivent OBLIGATOIREMENT être accompagnés d'un adulte responsable en charge de leur surveillance. En cas contraire, l'entrée leur sera refusée.



VILLE DE

**Sainte-Marie
aux-Mines**

Accusé de réception en préfecture
068-216802983-20250721-522_2025-DE
Date de télétransmission : 29/07/2025
Date de réception préfecture : 29/07/2025

Dès réception et installation des animations et jusqu'au 31 août 2025, la gratuité pour les enfants de moins de 8 ans accompagnés sera appliquée.

Pour des raisons de sécurité, le nombre de visiteurs maximum est fixé à 50. Le personnel de la piscine se réserve le droit de refuser l'accès aux visiteurs une fois la jauge atteinte.

Le coût des dépenses d'équipement est inférieur à l'enveloppe budgétaire prévue à cet effet. Un bilan financier sera établi à posteriori pour évaluer les conditions de la pérennisation de cette opération.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Après en avoir délibéré,

APPROUVE la mise en place de l'été à la piscine et la gratuité pour les enfants de moins de 8 ans dès le lendemain du conseil municipal et jusqu'au 31 août 2025.

Délibération adoptée à l'unanimité.

La secrétaire de séance

Nadège FLORENTZ

La Maire

Noëllie HESTIN

